

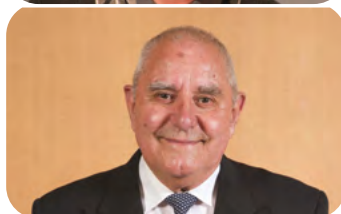
Conseil de Quartier le compte-rendu

Réunion du mercredi 9 septembre 2020 – Salle du conseil

Centre-Ville/Gare/Garibaldi



ÉRIC CROCHON,
coprésident habitant



JACQUES BURLIAT
coprésident élu



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ Rappeler les règles de « bienséance » dans les échanges et le lien avec la charte de la Démocratie locale

Le coprésident habitant souhaite la bienvenue aux conseillers de quartier après une longue trêve pour raison de crise sanitaire. Il remercie les conseillers qui ont participé activement à la mise sous pli des masques qui ont été distribués aux San-Priods par deux fois.

Il rappelle les règles qui sont de mises pour le bon déroulé des conseils de quartier et que cette instance a vocation à traiter des questions d'intérêt général. Il précise le rôle et les missions des conseillers de quartier et notamment l'importance de leur implication et leur intérêt aux actions menées au sein du conseil.

➤ Intervention de votre adjointe au maire des conseils de quartier, Liliane Roche

Liliane Roche, nouvellement adjointe au maire à la politique de la ville et aux conseils de quartier, et San-Priode depuis de nombreuses années, se présente à l'assemblée. Elle remercie les conseillers de tout le travail accompli sur la ville.

Liliane Roche les sensibilise sur le renouvellement des conseils de quartier en leur rappelant qu'elle compte sur eux, sur leur nouvel engagement pour poursuivre les projets entamés, pour en faire naître de nouveaux

et les mener à terme. Dans ces nouveaux projets, monsieur le maire et son équipe ont voulu mettre en place un budget participatif pour les conseils de quartier ; Liliane Roche assure que tout sera mis en œuvre, avec l'appui de l'équipe de la démocratie locale, pour que celui-ci voit le jour courant 2021 et vive au travers des actions initiées par les conseillers.

➤ Échange avec le représentant de la police

> **Squats fréquents rue Blériot et sur le parking de la Caisse d'Épargne, dégradations, alcool, usage de drogue la nuit :**

La consigne auprès des équipes de la police sera passée.

> **Problématique de voitures ventouses sur plusieurs secteurs, rue Henri Maréchal, rue Chopin, bd des Roses, bd Édouard Herriot :**

Les procédures sont différentes selon que ces véhicules sont stationnés sur le domaine public, privé, ou géré par le parc HLM.

En théorie, les véhicules ne peuvent pas rester plus de 7 jours sur la voie publique. Concernant les voitures épaves, elles font l'objet d'un arrêté pour stationnement abusif et sont évacuées. Le code de la route ne s'applique pas sur les voies privées et cet arrêté n'est donc pas utilisable. Parfois la procédure de marquage au sol et d'avertissement par courrier suffit.

> **Passage régulier d'un semi-remorque sur la rue de l'Industrie, qui génère des embouteillages au niveau du pont de Chevreur :**

La PM rappelle que la circulation des poids lourds de plus de 3,5 T est interdite dans le centre-ville, sauf livraison. Des points de contrôle sont faits régulièrement.

> **il est constaté que les stops ne sont très souvent pas respectés :**

Le représentant de la police municipale répète que tous les appels donnent lieu à une intervention et la rédaction d'une main courante. La police municipale est à disposition des San-Priods 7 jours sur 7, de 6h à 4h.

Il est rappelé qu'il faut oser composer le 04 78 20 00 95 à toute heure, y compris la nuit, dès lors qu'une situation le justifie. L'identité du requérant ne sera jamais communiquée.

➤ Point sur le fonctionnement du service Démocratie locale

Des choses vont évoluer. Volonté de renforcer la proximité et amplifier la relation avec les conseillers de quartier.

Pendant le confinement, une belle mobilisation des conseillers a été observée, notamment dans leur participation active à la distribution des masques aux habitants.

De même, le lien, Ville/ conseils de quartier a été préservé et l'information a pu bien circuler.

Volonté également de développer les missions des conseillers en mode projet avec les groupes de travail mobilisés pour améliorer le cadre de vie.

➤ Tour de table avec libre expression des conseillers

- Le Président du CS La Carnière nous informe du lancement de l'opération de secours au Liban. Les dons ou marchandises seront à déposer à l'accueil du centre social La Carnière.

- Les récents aménagements à l'intersection des rues Pompidou et Juliette Récamier rendent le carrefour moins accidentogène.

- Un conseiller déplore que la gare ne soit pas accessible aux personnes à mobilité réduite du fait de l'existence de la passerelle, pour se rendre à Lyon par exemple. Mais également par la suppression du point accueil et billetterie. Il s'agit là d'une décision de la SNCF.

Cependant, un grand projet d'aménagement du parvis de la gare existe. Les travaux devraient commencer très prochainement.

➤ Actions du conseil depuis le déconfinement

> **GT rue Aristide Briand :**

Ce groupe de travail qui s'est réuni déjà 3 fois a œuvré pour que des problèmes de sécurité soient résolus. Des potelets par exemple ont été installés sur la Place Salengro, après signalement. Une nouvelle diagnostic a eu lieu le 7 mars et a permis d'identifier quelques problèmes d'accès, notamment sur le cheminement difficile pour les PMR. D'autres signalements ont été remontés concernant dalles descellées, instabilités des trottoirs, réfection nécessaire des chaussées, aménagement des tours d'arbres.



Quelques points restent à venir : nettoyage des gravillons vers la boutique à côté de Vival, corbeille de propreté à enlever vers le bar et à repositionner...

La barrière permettant d'interdire le shunt de la rue du Docteur Gallavardin à la rue Henri Maréchal est à présent en place.

Ce groupe de travail est composé de conseillers de quartier mais aussi d'habitants très impliqués. Vous pouvez à tout moment demander à le rejoindre.

> Boîte à lire :

Les boîtes à lire fabriquées par le service menuiserie de la Ville sont à présent terminées et prêtes à être installées. Celle du centre-ville sera implantée près du kiosque sur le terre-plein en stabilisé et sera accessible aux personnes à mobilité réduite. Son installation fera l'objet d'une inauguration à minima, en raison de la crise sanitaire, en présence du maire, de l'adjointe aux conseils de quartier et aux coprésidents élus et habitants du conseil Centre-ville/Gare/Garibaldi. Un référent parmi les conseillers sera chargé de veiller à sa bonne utilisation.

Ultérieurement, il est prévu d'organiser une fois par an une animation à thème avec des partenaires de la Ville.

➤ Projets du conseil de quartier

> Visites de terrain :

Ces visites se mettront en place très prochainement, avec plusieurs objectifs. Celui de redynamiser les conseils et réactiver la proximité, entre agents de la Ville, conseillers de quartier, partenaires extérieurs. Mais également de placer le conseiller dans un rôle majeur pour la collectivité et les habitants. Ces visites ont plusieurs objectifs dont celui de constater les améliorations apportées par la Ville et d'observer ce qui doit être réparé, entretenu ou aménagé.

Nous souhaitons, lors de ces visites de terrain, accueillir les nouveaux habitants qui souhaitent découvrir et connaître l'histoire de leur quartier

Plusieurs conseillers se sont positionnés pour participer à la première visite.

> Report de l'action Voyage au centre de ma ville :

Malheureusement, au vu de la circulation du virus sur le Rhône et suite à un échange avec la préfecture, M. le maire s'est vu contraint de

reporter les manifestations publiques prévues en septembre 2020 à une date ultérieure.

Cette fête n'a pas eu lieu le samedi 26 septembre mais, grâce au travail collectif fourni, cet événement, prêt à être mis en œuvre, se tiendra dès que la situation le permettra...

> Participation des conseillers à la marche Octobre rose :

La semaine rose aurait dû se dérouler du 12 au 17 octobre, dans le cadre de la campagne de lutte contre le cancer.

À cette occasion, 3 départs de marches solidaires étaient prévus afin de mobiliser des habitants de différents quartiers de Saint-Priest autour de la thématique de la prévention des cancers tout en faisant la promotion de l'activité physique.

Cette action ne sera pas reconduite cette année mais nous remercions les conseillers qui se sont portés volontaires à encadrer ces marches solidaires.

➤ Informations Démocratie locale

> Opération Décllic' Propreté :



L'opération Décllic' Propreté a eu lieu le samedi 3 octobre de 10h à 18h, dans 8 secteurs de la Ville. Cette action ne venait pas remplacer le Nettoyage de printemps mais le compléter, l'objectif étant de fédérer les bonnes volontés pour constituer un groupe par quartier d'ambassadeurs de la propreté sur la ville. Afin d'anticiper au mieux et de mesurer le nombre de participants, l'inscription sur cette action s'est faite en ligne, sur le site de la Ville, ou par écrit en remplissant le coupon prévu à cet effet.

Les conseillers de quartier ont accueilli les habitants volontaires pour donner les consignes avant de partir à la chasse aux déchets sauvages.

Nous remercions les conseillers de quartier pour leur investissement qui a permis une réussite de cette action malgré une météo capricieuse et des règles sanitaires contraignantes. Malgré le vent et le froid, des habitants courageux ont participé à cette action et certains d'entre eux se sont engagés comme ambassadeurs de la propreté.

> Renouvellement des conseils de quartier :



Groupe de travail accessibilité place Salengro

La campagne a officiellement démarré le 3 octobre. L'inscription se fait cette année en ligne sur www.wille-saint-priest.fr, rubrique vie citoyenne / conseils de quartier. Vous trouverez toutes les informations sur le magazine *Couleurs* du mois d'octobre.

Les soirées de renouvellement auront lieu dans les 8 quartiers du 5 novembre au 14 décembre. C'est à ce moment-là que vous pourrez vous porter officiellement candidat.

En raison du Covid 19, nous n'accueillerons pas de public, mais uniquement les personnes qui auront déposé une candidature.

Si à l'issue de cette étape, votre candidature n'a pas pu être retenue faute de places disponibles, vous serez directement inscrit sur la liste de réserve du conseil de quartier et pourrez le rejoindre si un désistement intervient dans le mandat. Aussi, de nombreux groupes de travail sont ouverts aux habitants sur des sujets variés : propreté, voirie, aménagement, environnement, etc. auxquels vous serez fortement invités à participer.

VILLE DE SAINT-PRIEST

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Marc Giangreco

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale

Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina

69800 Saint-Priest

Le Conseil de quartier « Centre-Ville / Gare / Garibaldi » c'est...

30 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

ABONTOM E., AISSAOUI Z., **BACK M.-J.**, BELHAMEL M., BERTOLDI T.,

BOURRIN L., CALVET A., **CHAUVET A.**, CHERIF R., **CHRISTOPH G.**, **CROCHON E.**,

DESMONCEAU A., **DIALLO A.**, **FAVANTINES S.**, **GILET A.**, GRAND C.,

GUERIN D., KHABLECH N., LE DERFF A.-M., LEMAIRE A., NEHDI M.-M., PITHIOUD P.,

ROCHE S., **ROSSILIERE L.**, RYCZYWOL G., **SALOPPÉ S.**, VENET R., VILAGRA A.,

VILLARD P., WAN DER HEYOTEN F.

